

Avant-propos

Avec la proposition d'une assurance générale du revenu, la discussion d'une réforme sociale globale en Suisse est lancée. Par ›réforme sociale‹, on entend ici le sens propre et original du terme: quelle réforme des assurances sociales doit être abordée afin d'apporter une réponse aux problèmes sociaux, qui permette d'améliorer la situation des personnes concernées et s'intègre judicieusement dans l'évolution de la société? Nous nous distinguons en cela du terme de ›réforme‹ tel qu'il a été trop souvent utilisé ces dernières années pour justifier des mesures de démantèlement social. En effet, les cercles néolibéraux se sont appropriés l'idée de réforme en l'associant à des propositions de démantèlement des différentes assurances sociales, considérées comme des »acquis que nous ne pouvons plus nous permettre«. Ce faisant, ils ont détourné la teneur originale et positive du terme ›réforme‹. La proposition d'une assurance générale présentée dans ce livre entend donner une nouvelle réponse – au moyen d'un concept global – aux nouveaux risques qui se multiplient pour les travailleurs et travailleuses.

Le monde du travail s'est profondément transformé ces dernières décennies; parallèlement, les assurances sociales, couvrant les risques de perte d'emploi sont de plus en plus déphasées avec les grandes évolutions du monde du travail: féminisation de l'emploi et croissance du travail à temps partiel; discontinuités dans la vie active (›biographie professionnelle‹) avec de nombreux changements et interruptions; flexibilisation de la durée et du taux d'activité; et finalement, les formes précaires du travail rémunéré qui sévissent, par exemple sous la forme d'une activité ›pseudo-indépendante‹. Toutes ces évolutions posent de nouveaux défis à la sécurité sociale. Les assurances sociales étaient – à l'origine – basées sur une vie active relativement continue d'employé-e-s à plein temps combinée avec des durées de travail standardisées. Aujourd'hui, les risques auxquels doivent faire face les personnes actives se sont

nettement diversifiés. La probabilité d'être touché par de tels risques a augmenté massivement depuis la fin des ›trente glorieuses‹ de la période de croissance d'après-guerre. Plus d'un tiers des personnes actives actuellement ont été frappées durant leur vie par un chômage involontaire et plus de la moitié le vit en famille. Les assurances sociales n'ont pas suivi cette évolution. Cela est clairement montré par le nombre en augmentation constante des personnes en fin de droit, l'augmentation massive des rentières et rentiers AI et finalement par l'effectif des bénéficiaires de l'aide sociale qui croît sans discontinuer.

Dans le même temps, le manque d'une assurance d'indemnité journalière en cas de maladie – la Suisse se trouve en queue de liste en Europe – devient de plus en plus problématique. Car, plus un travailleur ou une travailleuse devient ›flexible‹ et se plie aux exigences des entreprises, moins il/elle peut faire valoir ses droits dans le cas d'une maladie prolongée.

La proposition d'une assurance générale du revenu offre une réponse cohérente et globale à ce décalage croissant entre, d'une part, l'évolution réelle de la situation du travail rémunéré et, d'autre part, de la structure de notre système d'assurances sociales de plus en plus morcelé. Voici les éléments essentiels de la proposition de réforme: la création d'une assurance unique pour toute la vie active permet d'éviter le déplacement d'un système de couverture vers un autre et apporte davantage de flexibilité. En comblant d'importantes lacunes (indemnité journalière en cas de maladie, soutien aux familles de revenu modeste grâce à des prestations complémentaires, meilleure prise en compte des indépendant-e-s), on améliore en particulier la situation des femmes qui présentent des vies actives ponctuées d'interruptions de même que les ›(pseudo)-indépendant-e-s‹. La suppression de la réduction des indemnités journalières en cas de chômage diminue la crainte de la pauvreté et les risques de marginalisation sociale. L'aide sociale est intégrée dans cette nouvelle forme de couverture et repose sur une base uniforme pour l'ensemble du pays. En même temps, elle retrouve de nouveau sa tâche originale consistant à soutenir les êtres humains qui se trouvent dans une situation de détresse particulièrement

grave. Et *last but not least*, une assurance unique du revenu offre les conditions nécessaires à des prestations de prévention et d'intégration qui soient efficaces, à l'instar de ce que seule la SUVA a véritablement fait jusqu'à présent.

La gigantesque crise financière et de l'économie réelle qui en est résulté exigent des réflexions fondamentales ainsi que des réformes en conséquence. C'est précisément dans ce contexte qu'une réforme sociale globale s'impose de toute urgence. Quelle était donc la justification habituelle des ›réformateurs‹ néolibéraux quand il était question de proposer des mesures d'austérité telles que la réduction des indemnités journalières et de la durée de prestations dans l'assurance-chômage, ou la baisse des rentes dans l'assurance-invalidité, etc.? Cette justification consiste en un impératif de responsabilité individuelle: chaque personne est tenue – en qualité de ›SA individuelle‹, de gestionnaire de sa capacité de travail – d'accroître son ›employabilité‹ et, le cas échéant, de couvrir à titre privé les risques restants au lieu d'espérer pouvoir compter sur le soutien de l'Etat social. Or, les licenciements en masse, qui frappent aujourd'hui aussi des effectifs ›au sommet de leur forme‹ montrent clairement que, dans notre système, les risques liés au travail rémunéré proviennent en majeure partie de facteurs indépendants de notre volonté individuelle et que partant, ils sont incalculables. La responsabilité individuelle est bonne lorsqu'il existe de réelles possibilités d'agir de manière indépendante. Mais, si responsabilité et pouvoir d'action ne concordent pas, alors la répercussion des risques systémiques sur l'individu est masquée sous le couvert d'un terme qui résonne bien, la ›responsabilité individuelle‹. Cette contradiction risque de prendre une ampleur démesurée: les immenses pertes d'une UBS, par exemple, se répercutent sur la collectivité, mais les conséquences d'une crise économique sont toutefois individualisées. C'est dans ce contexte que la proposition d'une assurance globale et solidaire contre la perte de revenu gagne en signification.

Le modèle de cette couverture d'assurance est soutenu dans ses principes par le comité et le groupe central du Réseau de réflexion. Pour ce qui est des explications, les auteur-e-s des di-

vers articles sont mentionnés par leur nom. Les signataires du présent avant-propos saluent l'orientation de la proposition, qui consiste en une véritable réforme sociale, et ils/elles espèrent interpeller ainsi la politique et la société. Espérons également que les suggestions donnent matière à maintes discussions, au cours desquelles de nombreux éléments peuvent être repensés, modifiés ou améliorés. Car, nous avons urgemment besoin d'un élan réformateur pour pouvoir échapper aux conséquences néfastes des contre-réformes néolibérales de ces dernières années.

Rosmarie Dormann

Therese Frösch

Carlo Knöpfel

Ueli Mäder

Andreas Rieger

Silvia Schenker